

Sainte-Thérèse, le 16 mai 2016

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 343, Côte St-Nicholas à Saint-Colomban

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 25 avril dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Certificat d'autorisation du 4 février 2011, 2 pages
2. Deux rapports d'inspection du 13 mai 2011, 5 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (10 pages)

Sainte-Thérèse, le 4 février 2011

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(LRQ, c.Q-2, article 22)

Dépanneur 343 inc.
343, montée Saint-Nicolas
Saint-Colomban (Québec) J5K 1M1

N/Réf. : 7610-15-01-03389-10
400731458

Objet : Traitement temporaire d'eau souterraine et rejet des eaux traitées dans un fossé

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 13 juillet 2010, reçue le même jour et dûment complétée le 26 janvier 2011, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Traitement temporaire d'eau souterraine contaminée en phase dissoute par des hydrocarbures légers (BTEX) et rejet au fossé, sur un terrain localisé au 343, montée Saint-Nicolas à Saint-Colomban, MRC La Rivière-du-Nord. Le projet est situé sur le lot 4 446 362, cadastre du Québec.

Ce traitement temporaire ne pourra excéder 30 jours à compter de la date de début des travaux.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Formulaire de demande d'autorisation, daté du 13 juillet 2010, signé par **23-24**, incluant 14 annexes ;
- Lettre datée du 31 août 2010 et signée par J **23-24** inc., incluant 3 annexes ;

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(LRQ c.Q-2, article 22)

- 2 -

N/Réf. : 7610-15-01-03389-10
400731458

Le 4 février 2011

- Lettre datée du 22 septembre 2010 et signée par 23-24 , incluant 2 annexes ;
- Courriel daté du 27 octobre 2010, transmis par 23-24 , incluant 2 annexes dont 1 plan ;
- Lettre datée du 16 décembre 2010, signée par 23-24 incluant 4 annexes ;
- Lettre datée du 26 janvier 2011, signée par 23-24 , incluant 1 annexe.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.


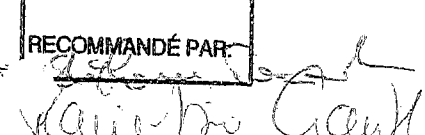
En outre, ce certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



PR/RL

Pierre Robert
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise de Montréal, de Laval,
de Lanaudière et des Laurentides

ANALYSÉ PAR:	
RECOMMANDÉ PAR:	

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides
Région : Laurentides

1. Identification

Date de l'inspection : 2011-05-13	Heure d'arrivée : h	Heure de départ : h
Inspecteur : Pierre Vallières	Accompagné de :	

N° intervention : 300643915	Type d'intervention : Inspection de conformité
N° gestion documentaire : 7610-15-01-03389-03	N° du rapport d'inspection : 400817070
N° demande : 200280996	Type de demande : Document officiel
But de l'inspection : Dépanneur 343 inc., faire le suivi du certificat d'autorisation délivré le 4 février 2011, pour le traitement temporaire d'eau souterraine et rejet des eaux traitées dans un fossé. Voir le programme de suivi prévu au rapport d'analyse.	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Dépanneur 343 inc.	
Nom usuel du lieu : Dépanneur 343 inc.	
N° du lieu : X2108853	Type de lieu : commerce
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 343, côte Saint-Nicolas Saint-Colomban (Québec) J5K 1M5	
Coordonnées géographiques du lieu : 45,756507802000;-74,088929877100	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)

Mode d'identification			
But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de :			

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : nil	Nombre de photos annexées au rapport : nil

Autres pièces annexées au rapport		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Date de l'inspection : 2011-05-13	No de gestion documentaire : 7610-15-01-03389-03
-----------------------------------	--

2. Mise en contexte (facultatif)
 À la demande de Robert Lavigne je suis aller vérifier si les travaux avaient débutés.
 Un certificat d'autorisation a été émis 4 février 2011 concernant le traitement d'eau contaminé suite au démantèlement d'un poste d'essence.

3. Description de l'inspection
 Lors de cette inspection, j'ai fait le tour du bâtiment et je suis aller dans le boisé adjacent.
 J'ai inspecté les deux fossés à l'arrière du dépanneur.
 La nouvelle installation pétrolière est en places et fonctionnelle.
 L'ancienne installation est toujours sur place sauf les pompes et l'abri.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

5. Conclusion
 Il n'y a aucun traitement d'eau à cet endroit avec déversement dans les fossés
 Les réservoirs souterrains semblent être toujours en place.
 Tout est conforme

6. Recommandations
 Refaire une autre inspection au mois de juin 2011

Signature : *[Signature]* Date de rédaction : 2011-05-17

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : <i>Jean-Marie Dion pour</i>	Fonction : <i>coordonnateur</i>
Signature : <i>Acimthe Alarie</i>	Date : <i>2011-05-25</i>
Commentaires : <i>faire inspection mois de juin</i>	

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides
Région : Laurentides

1. Identification

Date de l'inspection : 2011-05-13	Heure d'arrivée : 13 h 30	Heure de départ : h
Inspecteur : Pierre Vallières	Accompagné de :	

N° intervention : 300643915	Type d'intervention : Inspection de conformité
N° gestion documentaire : 7610-15-01-03389-03	N° du rapport d'inspection : 400830027
N° demande : 200280996	Type de demande : Document officiel
But de l'inspection : Faire le suivi du certificat d'autorisation délivré le 4 février 2011, pour le traitement temporaire d'eau souterraine et rejet des eaux traitées dans un fossé. Voir le programme de suivi prévu au rapport d'analyse.	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Dépanneur 343 inc.	
Nom usuel du lieu : Dépanneur 343 inc.	
N° du lieu : X2108853	Type de lieu : commerce
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 343, côte Saint-Nicolas Saint-Colomban (Québec) J5K 1M5	
Coordonnées géographiques du lieu : 45,756507802000;-74,088929877100	

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Fernand Beauchamps	Propriétaire	450-436-7983

Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de :		

Plainte		
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 5	Nombre de photos annexées au rapport : 5
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Pierre Vallières avec un appareil photo de type numérique. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Autres pièces annexées au rapport		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Date de l'inspection : 2011-05-13

No de gestion documentaire : 7610-15-01-03389-03

2. Mise en contexte (facultatif)

Un certificat d'autorisation a été émis le 4 février 2011, concernant le traitement d'eau contaminé suite au démantèlement d'un poste d'essence.

3. Description de l'inspection

Lors de cette visite, j'ai rencontré le fils et le père Beauchamps propriétaires du dépanneur. Je me suis présenté et j'ai montré ma carte d'employé du Mddep. J'ai expliqué le but de ma visite.

Monsieur 53-54 m'explique que les travaux de décontamination sont terminés depuis une semaine. Un puit d'observation a été creusé à l'avant du dépanneur. Il y a eut 6 camions semi-remorque de sable qui ont été envoyés chez l 23-24

L'excavation a été remblayée avec du gravier.

Il y a sur le côté du bâtiment 24 barils de 900 litres de charbon activé qui ont servis à filtrer l'eau de la nappe pendant l'excavation pour enlever les anciens réservoirs d'essence.

J'ai fait le tour des fossés là où l'eau filtrée par le charbon activé a été rejetée. Il n'y a aucune odeur d'hydrocarbure dans le sol au fond des fossés.

4. Conclusion

Le certificat d'autorisation a été respecté en ce qui concerne le traitement de l'eau provenant du système de filtration au charbon activé

5. Recommandations

Intervention complétée

Remettre le dossier au DGAER

Signature :

Date de rédaction : 2011-06-21

6. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : JEAN MARIE JR DION

Fonction :

Signature :

Date : 2011/06/28

Commentaires :

D'ACCORD AVEC LES RECOMMANDATIONS

Dépanneur 343 inc.

7610-15-01-03389-03 343 côte Saint-Nicola à Saint Colomban



fossé à l'arrière du dépanneur



fossé coté de la route



barils de charbon activé



fossé où se faisait le rejet des eaux traitées



endroit où se trouvait l'ancien poste d'essence

par Pierre Vallières le 21 juin 2011